

SAINT-CHAMOND

Avis de mise en concurrence pour l'occupation du domaine public à l'occasion de la journée du chien SAMEDI 29 AVRIL 2023

La ville de Saint-Chamond renouvelle pour la seconde année consécutive la journée du chien : « **J'm mon chien et J'm ma ville** ». Cet évènement dédié aux chiens et à leur maître aura lieu le **samedi 29 avril 2023, de 10h à 17h, sue le théâtre de verdure de Novaciérie.**

L'objectif est de sensibiliser les propriétaires autour de plusieurs thématiques : la santé, l'éducation et les activités de loisirs.

Au programme de cette journée :

- Des ateliers participatifs (dressage, sensibilisation premiers secours canins...)
- Des démonstrations (agility, chiens visiteurs...)
- Des stands d'informations tenus par des associations et professionnels où les participants pourront poser toutes leurs questions (éducateurs, comportementalistes...)

La journée sera ponctuée d'animations organisées par la ville comme par exemple un défilé canin ou la présence d'un caricaturiste...

L'édition 2022 a réuni environ **1500 personnes sur la journée**, les retours ont été plus que positifs de la part des participants et cela nous encourage à organiser cette nouvelle édition 2023 au mieux.

La ville de Saint-Chamond souhaite proposer **une restauration légère au public**. Nous mettrons à disposition, si besoin, des abris faciles et un accès à un branchement électrique. Ces emplacements s'adressent aux professionnels et leur mise à disposition est gratuite. En contrepartie, les restaurateurs s'engagent à être présents sur l'ensemble de la journée.

Par restauration légère : plats à emporter, collations sucrées ou salées et boissons non alcoolisées.

I - Cadre :

La ville souhaite aller vers un évènement « zéro déchet », c'est-à-dire minimiser au maximum les déchets plastiques et alimentaires, notamment avec la mise en place de vaisselle réutilisable. Nous pouvons réfléchir ensemble sur ce point et mettre à disposition des restaurateurs des verres en plastiques réutilisables par exemple.

II - Dates, horaires et lieux :

Samedi 29 avril 2023, ouverture au public de 10h00 à 17h00 – Théâtre de Verdure de Novaciérie, Saint-Chamond

III - Candidature

Les restaurateurs souhaitant se porter candidats devront remplir le dossier de candidature présent en pages 3 à 5 du présent document, et le retourner, dûment complété, accompagné des pièces indiquées **au plus tard le 31 mars 2023.**

- Par mail à dagnan.ophelie@saint-chamond.fr
- Par voie postale à Ville de Saint-Chamond, Avenue Antoine Pinay, 42400 Saint-Chamond. A l'attention de DAGNAN Ophélie.

IV - Conditions d'attribution

Les demandes seront enregistrées par ordre d'arrivée. L'ensemble des projets sera étudié afin d'organiser une animation attrayante sur l'ensemble de l'espace et cohérente au regard de nos moyens.

Les candidatures seront appréciées sur la base des critères suivants :

- Circuits courts et produits locaux
- Tendre vers le zéro déchet
- Pertinence des produits
- Présentation du stand

Par application des dispositions de l'article L 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P), la ville doit organiser une procédure préalable permettant aux candidats potentiels à l'occupation temporaire du domaine public de se manifester.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Ophélie DAGNAN, à l'adresse mail suivante : dagnan.ophelie@saint-chamond.fr ou en composant le 04 77 31 05 77.

DOSSIER DE CANDIDATURE

RENCONTRE ATOUR DU CHIN

Fiche à renvoyer **au plus tard le 31 mars** à dagnan.ophelie@saint-chamond.fr

Merci de remplir cette fiche avec précision : c'est à partir de ces éléments que votre projet sera étudié. Le matériel fourni par le service Logistique et Événementiel est limité. Il est demandé aux exposants d'apporter au maximum leur propre matériel. La Ville pourra être amenée, en fonction du nombre de demande, à ne sélectionner que certains projets en tenant compte des moyens demandés.

Renseignements administratifs

Dénomination de la structure/ de la société :

Forme juridique :

Nom, prénom, date et lieu de naissance du responsable légal :

.....

Adresse :

Téléphone : Mail :

Site web :

Contact pour l'organisation :

Nom/Prénom :

Fonction :

Tél :

Mail :

Présentation détaillée de votre proposition

Restauration :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Boisson :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

LOGISTIQUE

Matériels que vous pouvez apporter (remorques réfrigérées...) :

.....
.....
.....
.....

Besoins électriques de votre matériel :

.....
.....
.....
.....

***Si besoin d'une alimentation électrique, merci d'indiquer les caractéristiques précises des appareils utilisés pour les branchements.**

Besoins matériels fournis par la Ville de St-Chamond (cocher puis indiquer le matériel souhaité) :

- Tables en bois, quantité :
- Abris faciles, quantité :
- Chaises, quantité :

Autres remarques :

.....
.....
.....
.....

DECLARATION

Le candidat s'engage à respecter les principes suivants :

- Être présent pour l'ensemble de la journée (montage possible dès la veille si besoin, début de la vente à partir de 11h, démontage à partir de 17h).
- Proposer des produits de qualité et privilégier les circuits courts et les produits locaux.
- Privilégier une collation légère et rapide.
- Proposer des tarifs accessibles.
- Proposer une restauration privilégiant le zéro déchets dans la mesure du possible

- Respecter les normes d'hygiène et être en mesure de renseigner sur la traçabilité des produits (respect de la chaîne du froid et des normes sanitaires).
- Respecter l'emplacement alloué et utiliser uniquement les puissances électriques demandées ci-dessus.
- Avoir un stand propre pendant et à l'issue de la manifestation.

Fait à le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

DOCUMENTS A FOURNIR

La présente déclaration de candidature doit être retournée dûment complétée et accompagnée des documents suivants :

-une copie du contrat d'assurance

Pour les commerçants, artisans et auto-entrepreneurs et selon leur statut juridique :

- copie de la carte de commerçant non sédentaire + copie de leur inscription au registre du commerce, à la chambre de métiers ou à la mutualité sociale agricole

- Carte des produits avec leurs tarifs